

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 5 octobre 2016

Accord de 4 créanciers représentant environ 43% de la dette de SoLocal Group sur les termes du projet de restructuration financière

SoLocal Group annonce que des créanciers représentant environ 43% de la dette de SoLocal Group (des fonds gérés ou conseillés par Paulson & Co., Inc., Monarch Alternative Capital (Europe) Ltd, Farallon Capital Europe LLP et Amber Capital UK Holdings Ltd) ont donné leur accord sur les termes du projet de restructuration financière présenté par la Société (cf. communiqué du 28 septembre 2016) complétés d'éléments sur la gouvernance décrits ci-après.

Ces créanciers se sont en conséquence engagés à voter favorablement lors du vote par les créanciers à intervenir le 12 octobre 2016.

Les créanciers concernés ont notamment accepté la substitution proposée par la Société d'actions gratuites aux bons de souscription d'actions avec un prix d'exercice de 1,50€ qui étaient prévus initialement (cf. communiqué du 28 septembre 2016).

A l'occasion de cet accord, le dispositif en matière de gouvernance de l'entreprise a été précisé.

Il est rappelé que le Conseil d'administration est composé à ce jour de huit membres (dont six indépendants) et que le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui se réunira le 19 octobre 2016 la nomination de cinq membres supplémentaires, dont deux candidats proposés par les créanciers et deux candidats représentant les actionnaires individuels. Parmi ces cinq propositions de nomination, le Conseil d'administration a considéré que celles de Monica Menghini, Anne-Marie Cravero et Alexandre Loussert respectent les règles AFEP-MEDEF en matière d'indépendance. Ceci porterait le nombre d'administrateurs à treize, dont neuf indépendants.

En fonction du taux de souscription en espèces à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 400 M€ qui serait lancée dans le cadre de la restructuration financière (l'« Emission avec DPS »), donc de la quote-part de leurs créances convertie en capital et de leur détention en capital au terme de l'Emission avec DPS, les principaux créanciers pourraient accroître leur représentation au sein du Conseil d'administration dès la réalisation de la restructuration financière.

Le nombre de représentants des principaux créanciers irait ainsi de deux membres sur treize en cas de souscription en espèces de l'Emission avec DPS pour un montant supérieur à 300 M€ (soit 75% de son montant), à cinq membres sur treize en cas de souscription en espèces de l'Emission avec DPS pour un montant inférieur à 100 M€ (soit 25% de son montant, les créanciers détenant alors ensemble entre 68% et 86% du capital post-restructuration financière¹). Les changements éventuellement requis seraient réalisés par voie de cooptation, certains des administrateurs actuels ayant d'ores et déjà accepté de mettre fin à leur mandat dans un tel cas de figure.

En outre, comme indiqué dans le communiqué de presse du 28 septembre 2016, une Assemblée Générale Mixte des actionnaires serait convoquée dans les trois mois de la réalisation de la restructuration financière afin d'examiner les éventuelles modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration.

¹ Après prise en compte de l'émission d'actions gratuites au profit des actionnaires, mais avant dilution à provenir (i) du remboursement en actions des obligations à option de conversion et remboursables en actions (*Mandatory Convertible Bonds* ou MCB) et (ii) de l'éventuel exercice des bons de souscription d'actions émis au profit des créanciers.

Par ailleurs, les créanciers parties à l'accord ont accepté, sous condition résolutoire de l'adoption du projet de restructuration financière, de renoncer à déclarer l'exigibilité anticipée de la dette financière de SoLocal Group, au titre du non-respect de covenant de levier financier au 30 juin 2016 et le cas échéant au 30 septembre 2016.

À propos de SoLocal Group

SoLocal Group, leader européen de la communication digitale locale, révèle les savoir-faire locaux et stimule l'activité locale des entreprises. Les activités Internet du Groupe s'articulent autour de deux lignes produits : Search Local et Marketing Digital. Avec le Search Local, le Groupe offre des services et des solutions digitales aux entreprises pour accroître leur visibilité et développer leurs contacts. Fort de son expertise, SoLocal Group compte aujourd'hui près de 530 000 clients et plus de 2,2 milliards de visites via ses 4 marques phares : PagesJaunes, Mappy, Ooreka et A Vendre A Louer, mais aussi à travers ses nombreux partenariats. Grâce au Marketing Digital, SoLocal Group crée et met à disposition le meilleur contenu local et personnalisé sur les professionnels. Avec plus de 4 400 collaborateurs, dont une force de vente de 1 900 conseillers spécialisés dans cinq verticales (Habitat, Services, Commerce, Santé & Public, B2B) et à l'international (France, Espagne, Autriche, Royaume-Uni), le Groupe a généré en 2015 un chiffre d'affaires de 873 M€, dont 73 % sur Internet et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet. SoLocal Group est cotée sur Euronext Paris (ticker 'LOCAL'). Les informations disponibles sur SoLocal Group sont accessibles sur www.SoLocalgroup.com.

Contacts

Presse

Delphine Penalva

+33 (0)1 46 23 35 31

dpenalva@SoLocal.com

Edwige Druon

+33 (0)1 46 23 37 56

edruon@SoLocal.com

Investisseurs

Elsa Cardarelli

+33 (0)1 46 23 40 92

ecardarelli@SoLocal.com